

# SociologieS

La restitution des savoirs

Dossiers

La restitution des savoirs

---

## La méthode d'analyse en groupe : coproduction, restitution et répercussion des savoirs

ABRAHAM FRANSSEN, LUC VAN CAMPENHOUDT ET VÉRONIQUE DEGRAEF

---

---

### Résumés

Français English Español

Les expériences de recherche mettant en œuvre la méthode d'analyse en groupe constituent un bon analyseur des enjeux de restitution des savoirs entre chercheurs et acteurs. *A priori*, la méthode de l'analyse en groupe constitue un dispositif privilégié, non seulement de restitution, mais de co-production des savoirs entre acteurs et chercheurs. Impliquant une participation des acteurs concernés, fondée sur une analyse croisée et réflexive des savoirs d'expérience, la méthode d'analyse en groupe récuse l'opposition entre savoirs profanes et savoirs experts et s'inscrit dans une visée de démocratisation des savoirs sociologiques, amenant les chercheurs – de manière naïve ou prétentieuse ? – à se présenter comme médiateurs dans l'espace public. Cet article se base sur une analyse de quelques expériences de recherches menées dans des contextes institutionnels variés où la finalité première d'analyse sociologique s'articule parfois à des visées et usages politiques, institutionnels ou professionnels. En livrant le récit détaillé de la production et de la réception de ces recherches, on cherchera à problématiser les enjeux, conditions et limites, méthodologiques, épistémologiques et institutionnelles de cette démarche collective de construction des savoirs.

*The group analysis method: knowledge's cogenerating, restitution and repercussion*

Research implementing the group analysis method (GAM) is a good way to analyse knowledge's circulation between researchers and social actors. At first glance the group analysis method is extremely well suited for not only obtaining, but also cogenerating, knowledge between social actors and researchers. In relying upon the participation of the actors concerned and being founded upon reflexive, cross-analysis of experiential knowledge, the group analysis method rejects the opposition between lay and expert knowledge. Rather, it belongs to the vein of investigation that strives to democratise sociological knowledge so that researchers are led to introduce themselves – naively or pretentiously? – as mediators in the public arena. This article is based on an analysis of

a few action research experiences that took place in various institutional contexts and in which the primary goal of sociological analysis was sometimes connected to political, institutional, or occupational aims and practices. In giving a detailed account of how this research was conducted and received, we shall try to problematize the methodological, epistemological, and institutional conditions, limitations, and merits of this collective knowledge generating approach.

*El método de análisis en grupo: coproducción, restitución y repercusión de los conocimientos*

Las experiencias de investigación que utilizan el método de análisis en grupo constituyen un buen instrumento de análisis de las apuestas de restitución de saberes entre investigadores y agentes. A priori, el método del análisis en grupo constituye un dispositivo privilegiado no solamente para la restitución, sino también de coproducción de conocimientos entre unos y otros. Implicando una participación de agentes fundada en un análisis cruzado y reflexivo de conocimientos nacidos de la experiencia, el método de análisis en grupo rechaza la oposición entre conocimientos profanos y conocimientos de expertos y se inscribe dentro de un objetivo de democratización de conocimientos sociológicos, que conducen a los investigadores –¿Ingenua o pretenciosamente ?- a presentarse a sí mismos como mediadores en el espacio público. Este artículo se basa en el análisis de experiencias llevadas a cabo dentro de contextos institucionales variados donde el objetivo principal del análisis sociológico aúna los objetivos y utilidades políticas, institucionales y profesionales. Exponiendo la narración detallada de la producción y de la recepción de estas investigaciones intentaremos problematizar las apuestas, condiciones y límites, epistemológicos, metodológicos e institucionales de este encaminamiento colectivo que tiene como objetivo la construcción de un conocimiento común.

---

**Entrées d'index**

**Mots-clés :** restitution, analyse en groupe, recherche-action

---

**Texte intégral**

# Coproduction, restitution et répercussion des savoirs

## Le premier cercle : coproduction des savoirs

- <sup>1</sup> La MAG est une méthode de recherche et/ou d'intervention où le phénomène étudié est analysé collectivement par un groupe composé d'une douzaine d'acteurs concernés et de deux ou trois chercheurs (un animateur chargé de la mise en œuvre correcte de la méthode et un ou deux rapporteurs). Par exemple, un dispositif de règlement de dettes, appelé « médiation de dettes », a été analysé durant deux pleines journées par un groupe composé d'un magistrat spécialisé, d'un avocat, d'un homme récemment surendetté et depuis responsable d'une association de défense des personnes surendettées, de représentants des créanciers privés et publics, d'un médiateur de justice et d'un travailleur social notamment, accompagnés de trois chercheurs (de Coninck, Cartuyvels *et al.*, 2005). Ou encore, différents aspects de la formation initiale des enseignants de l'enseignement obligatoire ont été analysés par plusieurs groupes composés d'étudiants en cours de formation, de jeunes enseignants

récemment diplômés et de formateurs d'enseignants, professeurs du supérieur et responsables de stages ou d'exercices pratiques, également accompagnés de trois chercheurs (Degraef *et al.*, 2012).

- 2 Les participants aux analyses en groupe ne sont pas interrogés ou interviewés par les chercheurs ; ils analysent directement eux-mêmes des situations ou problèmes qui les concernent avec les chercheurs et avec leur aide méthodologique.
- 3 Au cours de la première phase du dispositif méthodologique, dite *Le récit*, les participants proposent des récits d'expériences concrètes, qu'ils ont directement vécues et qui leur semblent révélatrices d'aspects importants des situations et problèmes étudiés. Après que chacun ait présenté sa proposition de récit, les membres du groupe échangent leurs arguments en faveur du choix de tel ou tel récit et choisissent, selon un dispositif de vote, le ou les premiers récits qui seront analysés. Le narrateur ou la narratrice du récit retenu le raconte alors de manière plus détaillée avant d'énoncer ce qui lui apparaît ses principaux enjeux. Enfin, les participants peuvent poser au narrateur ou à la narratrice toutes les questions susceptibles de leur apporter des informations utiles pour analyser le mieux possible ce qui a été relaté dans les récits.
- 4 Au cours de la deuxième phase, dite *Les interprétations*, les participants proposent, chacun à leur tour, leur interprétation des événements relatés dans le récit. Ils disent ce qui les a frappés, étonnés, intéressés et ils tentent d'en donner une explication de manière à mieux saisir le comment et le pourquoi de la situation problématique. En d'autres termes, ils formulent des hypothèses. Deux tours de table sont prévus qui se terminent chacun par les réactions du narrateur ou de la narratrice. De cette manière, chaque participant peut non seulement faire part à deux reprises de sa lecture des événements et de la situation relatés mais aussi réagir aux interprétations des autres participants, les compléter, les contester ou les approfondir.
- 5 Au cours de la troisième phase, dite *L'analyse*, les convergences et les divergences entre les multiples interprétations proposées sont systématiquement mises en évidence et notées sur de grandes feuilles. Ce travail assez lourd est le plus souvent préparé par les chercheurs avant d'être soumis aux réactions critiques du groupe. On ne cherche pas ici à mettre tous les participants d'accord sur une même analyse de la situation mais à les mettre d'accord sur une formulation de ce qui fait accord et surtout désaccord entre eux. Au cours de cette étape, le matériau a littéralement changé de nature : il n'est plus composé de la narration d'événements ni d'une somme d'interprétations isolées de ces événements mais d'une structuration des convergences et des divergences entre ces interprétations, clairement mise sous les yeux de tous. Les chercheurs peuvent alors proposer brièvement des apports théoriques (par exemple des clarifications conceptuelles ou des acquis des sciences sociales sur le sujet) qu'ils estiment utiles au groupe pour approfondir son analyse. Les chercheurs, qui sont extérieurs à la situation et aux rapports de pouvoir qui s'y nouent, peuvent ensuite proposer à leur tour leurs propres hypothèses que le groupe discutera. À partir des convergences et divergences et des propositions des chercheurs, les membres du groupe formulent de nouvelles problématiques, c'est-à-dire reconstruisent l'objet d'analyse mais en se fondant cette fois sur tout le travail collectif effectué selon ce dispositif méthodologique.
- 6 Arrive enfin la quatrième et dernière phase, dite *Perspectives pratiques et*

*évaluation.* Sur la base de ces problématiques, les participants tentent de concevoir des perspectives pratiques qui, quelles que soient les options normatives de chacun, sont en concordance avec l'analyse collective qui vient d'être réalisée, ce qui signifie que leur pertinence et leur réalisme doivent pouvoir être argumentés par l'analyse. Le parcours se termine avec une évaluation qui, dans le meilleur des cas, comporte des éléments d'enquête sur l'enquête. Le groupe attaque alors le second récit retenu à propos duquel il refait le même parcours.

- 7 Chaque analyse fait l'objet d'un rapport écrit d'une trentaine de pages environ qui reprend le contenu du travail, étape par étape et est soumis à la critique des participants selon des modalités variables qui dépendent des possibilités concrètes (document envoyé par courriel ou ultime réunion). À partir des différents rapports partiels, les chercheurs rédigent le rapport final de la recherche qui en constituera une synthèse. Normalement, une version provisoire du rapport final est également soumise à la critique des participants.
- 8 Concernant ce premier cercle composé des participants aux groupes d'analyse, parler de restitution des savoirs est trop faible voire inapproprié car, au fil des étapes successives, les participants coproduisent les savoirs collectivement et avec les chercheurs. Entre les chercheurs et les participants, le transfert de savoirs est à double sens. Les participants voient en temps réel comment le savoir est progressivement produit par la mise en œuvre d'une méthode où rien ne leur est caché et où les chercheurs travaillent sans filet.
- 9 D'habitude, la dynamique collective « prend » dès les propositions de récits qui plongent d'emblée les participants dans des histoires réelles auxquelles chacun peut raccrocher sa propre expérience ou dans lesquelles chacun peut, au contraire, trouver quelque chose de neuf et d'intéressant. Mais intéresser les participants au travail de groupe et précisément « faire groupe » ne va pas toujours de soi. Certains peuvent être sur la défensive ou ne sont venus qu'en traînant les pieds parce que le sujet traité ne constitue pas pour eux un enjeu majeur, parce qu'ils ne sont pas à l'aise dans un processus d'échange de ce type, parce qu'ils n'attendent pas grand-chose du travail mais sont venus « pour voir » ou pour toute raison qui peut échapper aux chercheurs. Certaines catégories d'acteurs, les plus vulnérables d'une part, les acteurs dirigeants d'autre part, sont parfois difficiles à mobiliser et, lorsqu'ils sont malgré tout présents, ils ne s'impliquent pas forcément à égalité de ressources. En dépit de la volonté d'établir des rapports aussi égalitaires que possible entre les participants ainsi qu'entre les participants et les chercheurs et de s'en donner les moyens méthodologiques (tours de table, insistance sur les divergences, neutralité de l'animateur qui doit permettre aux participants d'exprimer leurs réactions critiques à l'égard des hypothèses des chercheurs, règles déontologiques explicites...), le rapport de force peut vite tourner en faveur de certains acteurs ou des chercheurs qui maîtrisent parfaitement ce genre d'exercice. La MAG ne peut correctement fonctionner que si les chercheurs luttent en permanence contre la tentation d'aboutir à des résultats qui leur conviennent, de se satisfaire de soi-disant consensus acquis trop facilement, parviennent à instaurer une dynamique de « coopération conflictuelle » en somme, dans une parfaite clarté au niveau tant des objectifs que des « règles du jeu ».

## Le second cercle : restitution des savoirs

- 10 Ce qui précède ne concerne donc que le premier cercle, celui des participants aux analyses en groupe. Les interlocuteurs directement intéressés, à un titre ou à un autre, par le processus et par ses résultats forment un second cercle. Ils sont souvent nombreux et attentifs : commanditaires de la recherche et décideurs qui attendent des enseignements capables d'éclairer ou de légitimer leur politique, responsables institutionnels, leaders de groupes de pression ou militants dont certains ont parfois insisté auprès de ceux qui tiennent les cordons de la bourse pour qu'ils commanditent une analyse, professionnels qui espèrent que certaines perspectives pratiques leur soient utiles ou qu'il s'ensuive des décisions qui leur soient favorables...
- 11 Ceux-là ont aussi des attentes légitimes et suivent souvent le processus de près, depuis les négociations initiales jusqu'à la discussion sur le rapport final (surtout s'il est largement diffusé notamment sur Internet) en passant par différentes réunions du comité d'accompagnement.
- 12 Le rapport final peut être l'enjeu de rapports de force institutionnels, chaque partie tentant d'en minimiser voire d'en décrédibiliser les aspects qui ne lui conviennent pas et de mettre en valeur ceux qui lui conviennent. Certains groupes veulent en savoir plus et en demandent davantage aux chercheurs : une conférence, une intervention dans un colloque, une discussion avec les décideurs ou les acteurs concernés afin d'étudier des suites possibles, la rédaction d'un papier dans une revue quelconque destinée à un public particulier (par exemple de professionnels d'un secteur) et qui développe un point spécifique du rapport... Souvent ce sont les participants eux-mêmes qui en assurent la diffusion autour d'eux et qui sont les meilleurs relais du travail collectif.
- 13 Ici aussi, des réserves s'imposent toutefois. Il arrive que la recherche reste lettre morte, se terminant avec la remise du rapport au commanditaire qui, s'étant parfois assuré contractuellement de l'exclusivité de la propriété des résultats, n'en souhaite pas une plus large diffusion et le laisse, délibérément ou non, dormir dans un tiroir. Les productions écrites qui ont résulté des recherches menées avec la MAG ont connu des sorts divers. Tantôt elles ont été confinées à une diffusion restreinte au circuit scientifique, tantôt elles ont été diffusées plus largement dans un champ professionnel, parfois même elles ont contribué au débat dans l'espace public et médiatique, quelquefois, elles ont été totalement ignorées.

## Le troisième cercle : répercussion des savoirs

- 14 Il n'est pas rare que, plusieurs mois voire années plus tard, on apprend qu'une recherche effectuée à partir de la MAG a eu une répercussion sur le travail de personnes ou d'associations qui n'y étaient pas directement mêlées mais ont lu les rapports et s'en sont inspirées. Par exemple, le rapport d'une recherche menée avec des travailleurs de rue dans la partie francophone de la Belgique (Schaut & Van Campenhoudt, 1994) a été découvert par des travailleurs de rue québécois qui s'en sont directement inspirés pour élaborer la charte de leur fédération. De nombreux professionnels qui ont participé à des

analyses en groupe s'en inspirent pour certaines de leurs activités, par exemple l'évaluation collective de stages d'étudiants dans le secteur social ou dans celui de l'enseignement.

- 15 Les répercussions d'une analyse en groupe échappent en grande partie aux chercheurs, bien que, en de nombreuses situations de recherche, le rôle de ces derniers et leur capacité de négociation puissent être décisifs et faire une différence. Si certaines recherches réalisées avec la MAG ont donc connu un retentissement important au-delà du cercle des personnes directement impliquées, voire se sont imposées comme référence obligée des débats et des réformes dans certains secteurs, d'autres, qui n'ont pourtant pas exigé moins de travail, sont restées ignorées et sans effets, le seul « *output* » étant le rapport de recherche lui-même.
- 16 Co-production des savoirs avec les acteurs directement concernés, restitution qui déborde largement le premier cercle des participants à l'analyse en groupe, répercussions imprévues qui peuvent s'opérer à différents niveaux et dans une temporalité parfois longue dessinent les « trois cercles vertueux » d'un processus de recherche mettant en œuvre la MAG. Lorsqu'ils se combinent – et c'est régulièrement le cas mais pas toujours loin s'en faut – la MAG contribue alors effectivement à une démocratisation du processus de production et de réception de connaissances. En ce sens, la MAG est une manière, pour les sociologues et autres chercheurs en sciences sociales, d'être conséquents par rapport aux interprétations actuellement en vogue de la « société de connaissance » et de la « modernité réflexive » où les acteurs sont proclamés « compétents ».

## Expériences concrètes

- 17 Ces potentialités de la MAG mais aussi leurs limites, révélées au fil de plusieurs dizaines d'expériences contrastées, obligent à s'interroger sur les « conditions de félicité et d'adversité » de la co-production, de la restitution et des répercussions de la recherche. Pour les mettre en évidence, nous présenterons et commenterons ici trois de ces expériences.

## Les consultations des enseignants

- 18 Une triple consultation des enseignants de l'enseignement obligatoire – le fondamental (Van Campenhoudt, Hubert *et al.*, 2004a), le secondaire (Van Campenhoudt *et al.*, 2004b) et le spécialisé (Franssen, Lejeune *et al.*, 2005) – a été menée dans la partie francophone de la Belgique par le Centre d'études sociologiques de l'Université Saint-Louis-Bruxelles (CES). L'objectif était de rendre compte de la perception que les enseignants avaient de leur métier et d'évaluer l'impact de récentes réformes sur l'exercice concret de ce métier.
- 19 Le dispositif méthodologique et le sort de cette triple étude en termes de restitution des savoirs s'expliquent en grande partie par son amont : les conditions et rapports de force dans lesquels elle a pris place. Les consultations des enseignants ont été décidées et réalisées en 2003, en fin de législature. En lançant les appels d'offres, les deux ministres alors en charge de l'enseignement

obligatoire en Communauté française de Belgique avaient donné suite à une demande syndicale, réclamant à la fois un moratoire des réformes en cours <sup>1</sup> et une consultation des enseignants, dans un contexte où le refinancement de la Communauté française de Belgique permettait enfin d'entrevoir de nouvelles marges de manœuvre et de négociation pour l'enseignement.

20 Le cahier des charges des appels d'offre précisait qu'il devait s'agir d'une « consultation », les ministres et les organisations syndicales y voyant une condition de légitimité de la démarche. Une consultation supposait que tous les enseignants concernés devaient avoir la possibilité de s'exprimer, raison pour laquelle notre offre prévoyait d'abord une vaste enquête à questions ouvertes, adressée personnellement, aux frais de l'administration, aux 36 000 enseignants du fondamental, ensuite aux 45 000 du secondaire, enfin aux 9 000 du spécialisé. Au total des trois consultations, plus de 10 000 questionnaires ont été dépouillés et analysés. Il s'agissait donc d'enquêtes menées à une très grande échelle.

21 Le cahier des charges réclamait aussi une méthode « participative » et « prospective », double exigence rencontrée dans notre offre par la mise en œuvre de huit analyses en groupe pour chacun des trois secteurs, chaque groupe rassemblant, durant deux jours consécutifs, une douzaine de participants sélectionnés pour représenter toute la diversité du corps enseignant. Pour le fondamental, sur 5 000 répondants au questionnaire, 500 étaient volontaires pour les analyses en groupe ; pour le secondaire, il y eut 700 volontaires sur 6 000 répondants ; pour le spécialisé, 220 volontaires sur 1 200 répondants. Au total, pour chaque secteur, c'est donc une bonne centaine d'enseignants qui ont pris part aux analyses, soit plus de 300 au total des trois consultations.

22 Pour chacune d'elles, le dispositif comportait enfin deux journées complémentaires. La première rassemblait une bonne trentaine de responsables institutionnels directement concernés, composant le deuxième cercle distingué plus haut (représentants des cabinets ministériels, hauts fonctionnaires de l'administration de l'enseignement, dirigeants des différents réseaux d'enseignement, leaders syndicaux, responsables des organisations d'inspecteurs et de parents notamment). Il leur a été demandé de discuter les principaux résultats et perspectives pratiques dégagés dans les analyses en groupe. La seconde a consisté en un retour des réactions de ces responsables institutionnels auprès de la centaine d'enseignants ayant pris part aux analyses en groupe. Ce sont donc eux qui ont eu le dernier mot, avant la rédaction du rapport final.

23 Les conventions de recherche prévoyaient explicitement une très large diffusion d'un rapport de 80 pages maximum au frais du ministère (dont 15 000 exemplaires pour la seule première consultation qui furent diffusés gratuitement dans toutes les écoles et envoyés à qui le demandait), en plus d'être gratuitement disponible sur le site Internet de l'administration.

24 Le champ de l'enseignement en Communauté française de Belgique illustre à la perfection la théorie des groupes de veto de David Riesman (1961). Le pouvoir est neutralisé par la multiplication de groupes dont aucun n'est suffisamment fort pour imposer aux autres des changements significatifs mais dont la plupart sont suffisamment forts pour bloquer les changements proposés par les autres : syndicats, administrations, réseaux d'enseignement publics et « libres », en l'occurrence l'enseignement catholique, organisations

de directeurs d'écoles, d'inspecteurs, de parents, de centres psycho-médico-sociaux (dits centres PMS) et d'étudiants, sans oublier les universités et écoles supérieures pour ce qui concerne la formation des maîtres.

25 Le comité d'accompagnement était chaque fois composé des dirigeants des principaux groupes de veto, soit une trentaine de personnes. L'obligation de rendre compte à intervalles réguliers de l'avancement du travail devant un tel aéropage se révéla finalement à l'avantage des chercheurs. Ce qui pouvait ressembler *a priori* à une mise sous tutelle de la recherche conférait paradoxalement plus de pouvoir à l'équipe de recherche car, à chacune des rencontres, le comité d'accompagnement, dont les membres se neutralisaient mutuellement, était amené à approuver le travail effectué et à marquer son accord sur la suite du dispositif méthodologique telle que proposée par les chercheurs, de sorte que celui qui, l'ayant acceptée, l'aurait contestée en fin de parcours parce que les résultats ne lui convenaient pas, se serait trouvé dans une position difficile à tenir. Être inattaquable sur le plan méthodologique est, dans ces conditions, essentiel car la tactique privilégiée de ceux auxquels les résultats ne conviennent pas consiste presque toujours à mettre en cause la méthode en vue de relativiser voire de contester les résultats finaux.

26 Malgré des réserves formulées *mezzo voce* par certains acteurs institutionnels (dont ceux du réseau libre, qui craignaient que l'expression des enseignants ne soit dominée par le discours de la plainte), malgré également une participation relative (environ 12% de la population concernée pour la première consultation), les consultations des enseignants ont constitué une référence importante dans le débat public et politique sur l'enseignement. Sans doute performant scientifiquement, le dispositif des consultations s'est aussi révélé performatif politiquement. Le fait que ces consultations permettaient une expression directe des enseignants à propos des réformes qui leur avaient été imposées dans les années 1990, qu'elles soient intervenues au terme d'une longue période de perte de confiance des enseignants à l'égard du monde politique et à l'orée d'une nouvelle législature communautaire sont autant de facteurs contextuels qui en ont favorisé l'audience. Le dispositif méthodologique lui-même, en plaçant symboliquement et pratiquement les enseignants au centre, en proposant un cadre combinant objectifs de connaissance et de reconnaissance des enseignants, a également contribué à cette crédibilisation de la parole des enseignants dans l'espace public.

## Aux frontières de la Justice

27 Cette seconde expérience s'inscrit dans un cadre institutionnel et dans un projet scientifique très différents de la précédente. Le cadre institutionnel est celui d'un programme de la Politique scientifique fédérale (PSF) lancé au début des années 2000 et qui comportait un volet sur les transformations de la justice dans ses liens avec la société. Cinq équipes de recherche de trois universités différentes se sont unies pour répondre à l'appel d'offres. Point ici de responsables politiques et institutionnels à intéresser à la recherche, mais des pairs –retranchés derrière l'anonymat d'« experts internationaux » chargés de l'évaluation scientifique des projets soumis à la politique scientifique – à convaincre. Plutôt que des préoccupations et des intérêts d'acteurs institutionnels ou de groupes professionnels, le projet de recherche a été

élaboré à partir des questions et des débats internes au champ scientifique, visant notamment à mettre à l'épreuve les thèses de la pénalisation, de la judiciarisation et de la juridicisation de l'action sociale. L'objet précis du projet était d'analyser les rapports entre les professionnels de la justice principalement pénale et ceux d'autres champs (la santé, le social, l'école, l'aide à la jeunesse...) dans le cadre de dispositifs publics « interdisciplinaires » destinés à traiter différents problèmes sociaux, bref d'étudier les « bougés » des « frontières de la justice » (de Coninck, Cartuyvels *et al.*, 2005). Les promoteurs de ce projet ont estimé que la MAG devait particulièrement bien convenir pour ce type d'objet puisqu'elle permettait de mettre face à face des professionnels de métiers différents et de positions différentes mais impliqués conjointement dans le traitement d'un même problème. L'enjeu méthodologique était d'expérimenter pour la première fois un dispositif basé quasi exclusivement sur la MAG pour une recherche de grande envergure étalée sur quatre années.

28 Concrètement, sept « scènes » ont été retenues pour faire l'objet d'une analyse en groupe de deux jours chacune : l'intervention judiciaire à l'école, notamment pour les problèmes d'absentéisme, de violence et d'usage de stupéfiants, la déjudiciarisation de l'aide à la jeunesse, la politique des poursuites en matière de stupéfiants, la prise en charge de la délinquance sexuelle, le travail social en justice, le surendettement et le tribunal du travail. Les analyses en groupe ont eu lieu en deux et parfois trois journées et ont chacune réuni entre huit et seize participants, pour partie professionnels de la justice et pour partie professionnels de ces autres champs avec lesquels la justice devait désormais composer. Contrairement à ce que l'on aurait pu craindre, des agents institutionnels en position haute (procureurs, juges, médecins-psychiatres...) se sont volontiers laissés mobiliser et se sont d'autant plus investis qu'ils sont eux-mêmes porteurs d'enjeux et d'intérêts par rapport aux problématiques abordées (tout comme les autres participants, mais sans doute avec davantage de ressources pour les faire valoir).

29 Chacune de ces analyses en groupe a fait l'objet d'un rapport spécifique communiqué aux participants. Lorsque c'était possible, une demi-journée de restitution a été organisée pour permettre aux participants de faire directement part de leurs réactions et de valider le rapport. Composé pour partie de scientifiques spécialisés en matière de justice (criminologues, sociologues et juristes), pour partie de professionnels de la justice et pour partie de représentants de la Politique scientifique fédérale, le comité d'accompagnement, régulièrement convoqué pour évaluer les étapes intermédiaires du travail au cours de réunions d'une demi-journée chaque fois, a constitué une sorte de méta-groupe hétérogène et a *de facto* servi d'instance de discussion et de validation.

30 En termes de production scientifique, cette recherche menée sur quatre ans a abouti, près de six mois après sa clôture et donc parfois deux années après la réalisation des analyses en groupe, à la publication d'un volumineux ouvrage édité par la maison d'édition de la Politique scientifique fédérale belge. À notre connaissance, cette publication, payante et que l'on ne peut se procurer que dans les bibliothèques universitaires ou en s'adressant directement à l'éditeur, n'a guère été diffusée ni auprès des participants aux analyses en groupe, ni auprès des acteurs du second cercle constitué des représentants des institutions et des services des différents secteurs dont il était question. Il est

vrai également que le registre de l'écriture situé au niveau de l'élaboration et de l'élucidation de problématiques théoriques – le travail en réseau, le paradigme de la gestion des risques dans la prise en charge des populations vulnérables – appréhendées de manière transversale à une diversité de secteurs judiciaires et extra-judiciaires était ici plus académique et moins directement opérationnel.

31 En réalité, plus que de diffusion et de restitution directe, il convient ici de parler d'*infusion* d'un travail de recherche. En constituant une « communauté épistémique » de chercheurs aux inscriptions institutionnelles et disciplinaires diverses (juristes, criminologues, sociologues, politologues) qui ont élaboré des problématiques communes et se sont familiarisés à une même démarche méthodologique, cette recherche a produit des effets de restitution moins directs, mais peut être plus durables.

32 Produisant un important matériau, une grande diversité d'hypothèses, de nombreux enseignements et autant de questions nouvelles, cette recherche a servi de plate-forme de lancement pour de multiples publications, communications et interventions à destination d'un public tantôt scientifique tantôt professionnel, consacrées à un secteur d'activité particulier, à une problématique spécifique voire à une question théorique (voir par exemple Franssen & de Coninck, 2007 et Van Campenhoudt, 2010 et 2012) qui s'en alimentent en même temps que d'autres travaux menés en parallèle. On peut penser que les analyses en groupe ont pu avoir un impact sur certains des professionnels qui y ont pris part, mais il est difficile d'en cerner précisément la nature. Une chose est certaine : les professionnels de la justice étaient quasi-unanimes pour souligner le contraste entre le mode oral, immédiat et direct des échanges dans l'analyse en groupe et le mode presque exclusivement écrit, médiat et indirect de leurs échanges habituels avec les autres professionnels dans le champ de la justice et à ses frontières avec d'autres champs.

33 Bref, la recherche a essaimé de multiples manières sans qu'il soit possible de le mesurer avec précision. Est-ce plus mal ? C'est une bonne question.

## **L'accompagnement social dans les Centres publics d'action sociale**

34 Si le dispositif de cette recherche est similaire par sa méthodologie – reposant sur des analyses en groupes impliquant des professionnels concernés – aux deux recherches précitées, son contexte institutionnel et organisationnel est bien différent.

35 En l'occurrence, il s'agissait d'une recherche-action demandée par une Fédération régionale de Centres publics d'action sociale (CPAS). Institutions municipales, les CPAS relèvent de l'assistance sociale aux personnes sans ressources. Ils interviennent *via* l'octroi de revenus d'intégration ou d'aides sociales, mais également et de manière croissante dans le cadre des politiques d'activation, en mettant en œuvre un accompagnement en vue de l'insertion sociale et économique des demandeurs d'aide. Même si leurs missions relèvent d'un cadre législatif uniforme, les CPAS disposent d'une autonomie importante dans la réalisation de leurs missions générales. Dans le contexte de l'État fédéral belge, c'est sur base régionale que les CPAS se sont regroupés en « Fédérations de CPAS » qui constituent des groupes d'intérêts sans disposer d'un pouvoir hiérarchique à l'égard des CPAS locaux dont ils sont les

représentants. C'est par une de ces fédérations régionales que le Centre d'études sociologiques a été sollicité pour réaliser, « en partenariat », une recherche-action « visant à permettre aux différents acteurs des CPAS d'analyser collectivement les situations qu'ils rencontrent et de potentialiser leur action globale en matière d'accompagnement des usagers ». D'emblée, le processus de recherche se trouvait ainsi indexé à des objectifs de renforcement de la capacité d'action des CPAS et de ses professionnels : mise au jour des facteurs de succès et d'échec des dispositifs d'accompagnement, développement des identités professionnelles des acteurs des CPAS, formulation de pistes et diffusion des « bonnes pratiques »...

36 Sur le plan de ses modalités de mise en œuvre, cette recherche-action avait pour particularité d'être menée en partenariat par des chercheurs du CES et des permanents de la Fédération régionale réunis régulièrement au sein d'un comité de pilotage. Comme on le verra, pour le centre de recherche, cette double casquette de commanditaire et de partenaire n'était pas la plus propice.

37 Un intense travail de sensibilisation des responsables des CPAS a été nécessaire pour disséminer l'information sur le déroulement de la recherche-action et pour l'appel à candidatures des personnels des CPAS à participer aux analyses en groupe. De toute évidence, l'information n'avait pas bien circulé, ou en tout cas pas de façon similaire dans tous les CPAS. En dépit de ces difficultés, les huit groupes ont finalement pu être composés et les analyses en groupe ont pu se dérouler sans modification d'agenda.

38 Les analyses en groupe se sont déroulées dans un climat de confiance, les acteurs livrant leurs expériences de travail à la discussion et à l'interprétation de façon sereine et procédant à l'analyse de leurs divergences et convergences de façon constructive. Comme souvent, la deuxième journée était nettement plus détendue que la première, ce qui n'a pas empêché d'atteindre l'objectif de formulation de perspectives pratiques et d'envisager une série de modifications procédurales et substantielles à apporter aux différents niveaux institutionnels, organisationnels et professionnels des CPAS.

39 Lors de la séquence finale d'évaluation de l'analyse en groupe, les participants ont exprimé leur satisfaction d'y avoir consacré deux jours, une durée qui au départ leur paraissait excessive. Ils nous ont dit avoir apprécié la rencontre et les échanges avec des collègues d'autres CPAS, avoir appris beaucoup de choses, non sans surprise parfois, sur la diversité des pratiques en matière d'accompagnement des personnes dans les CPAS. Ils ont souligné l'importance de pouvoir prendre du recul et de se livrer entre pairs à une analyse réflexive des pratiques, des modalités d'organisation et des logiques institutionnelles.

40 Malgré cette satisfaction immédiate des participants, malgré l'organisation d'une étape supplémentaire de restitution d'une première synthèse des résultats lors d'un forum de validation/invalidation réunissant l'ensemble des participants, c'est au moment de la livraison du rapport final de la recherche – rédigé par la chercheuse du CES – au partenaire-commanditaire que se sont exprimés tensions et conflits à propos de la diffusion et des répercussions à donner à ce travail. Si le contenu même de ce rapport pouvait difficilement être contesté, car il s'appuyait sur un matériau important systématiquement analysé et validé par les participants, certains des interlocuteurs au sein de la Fédération ont fait part de leur réserve quant à l'opportunité d'en assurer une diffusion plus large, tant à destination des travailleurs sociaux des CPAS que

vis-à-vis de « l'extérieur ». En mettant en évidence la diversité des pratiques professionnelles, en produisant des données d'objectivation – tout en relevant les lacunes dans les connaissances et les données des CPAS à propos de leur propre activité – en soulevant certains enjeux dans la gestion de ces institutions, le rapport final est apparu comme une menace pour les intérêts institutionnels des CPAS (et de la Fédération) autant que comme une opportunité pour un redéploiement organisationnel. Il en a résulté un « entre-deux » inconfortable, objet de transactions et de luttes de pouvoir, différant et limitant, à ce jour, les répercussions et usages potentiels de ces analyses en groupe.

## Conclusions : du rapport de recherche comme rapport social

- 41 En conclusion, nous reviendrons sur ce qui se passe dans chacun des trois cercles, pour en dégager les conditions de félicité et d'adversité.
- 42 Ce que révèle l'examen rétrospectif de ces expériences contrastées de co-production, restitution et appropriation des savoirs sociologiques est qu'un rapport de recherche est en lui-même un rapport social, ou plutôt un enchevêtrement de rapports sociaux. L'espace d'une recherche, qui vise à analyser les rapports sociaux, est lui-même enjeu des rapports entre les différents acteurs et entre acteurs et chercheurs.

## En amont : l'importance des conditions institutionnelles de la recherche

- 43 Le retour réflexif sur ces diverses expériences de recherche montre tout d'abord l'importance de tout ce qui se passe avant la mise en œuvre de la recherche proprement dite, de ses conditions d'énonciation : l'origine de la demande, ses motivations et objectifs, la nature du ou des commanditaires, les caractéristiques de la négociation et du contrat entre acteurs et chercheurs, les raisons que les participants ont de jouer le jeu... L'amont de la recherche détermine largement les possibilités même de co-production, de restitution et de répercussion des savoirs.
- 44 À cet égard, le contraste est marqué entre les recherches menées dans un cadre institutionnel scientifique (où le contrôle et l'évaluation portent sur la qualité scientifique) et celles menées dans un cadre politique, généralement en réponse à un appel d'offre formulé par une autorité publique, Cabinet ministériel ou administration. Dans le premier cas, ce sont les chercheurs et promoteurs du projet qui sont les premiers demandeurs ; les destinataires implicites du travail effectués sont les pairs scientifiques ; la qualité et l'intérêt du travail s'évalue à l'aune de son excellence scientifique, de sa rigueur méthodologique, de sa maîtrise des débats et des références scientifiques légitimes dans le domaine de spécialité en question. La question de la restitution aux acteurs sociaux et des répercussions éventuelles de la recherche ne se pose pas autrement que sous la forme de la valorisation par la publication d'articles dans des revues scientifiques indexées. Interroger l'utilité et les

usages sociaux des savoirs produits dans ce cadre n'est d'ailleurs pas une question légitime. On a ainsi récemment vu en Belgique francophone un mouvement de chercheurs s'opposer catégoriquement et avec succès à l'introduction du critère de l'« impact sociétal potentiel » que le ministre en charge de la politique scientifique souhaitait introduire pour l'évaluation et la sélection des projets de recherche fondamentale et de thèses doctorales introduits auprès du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS).

45 Dans le second cas, le commanditaire est *a priori* directement intéressé aux résultats de la recherche – et d'ailleurs souvent seulement à ses résultats – qu'il souhaite voir présentés sous forme de « recommandations » et de « propositions »

46 La commande d'une recherche universitaire n'est jamais désintéressée. Qu'il s'agisse de préparer le terrain à l'action politique, d'évaluer l'action publique, de contribuer à la légitimation d'une nouvelle approche des problèmes sociaux ou de temporiser (par exemple lorsqu'un ministre ne dispose pas encore des budgets nécessaires à sa politique), le commanditaire et les parties prenantes ont un rapport instrumental à la recherche, au mépris parfois de ses conditions de production. Ils peuvent alors imposer des délais courts et impératifs et la mettre sous pression par des velléités d'ingérence dans le dispositif méthodologique lui-même, chercher à circonscrire ou à élargir le périmètre de la recherche et des acteurs qui y sont associés, voire prétendre, dans le cas d'analyses en groupe, sélectionner eux-mêmes les participants ou vouloir participer comme « observateurs » à leur déroulement. S'instaure alors un rapport de forces entre le commanditaire et l'équipe de recherche où cette dernière n'est pas forcément désarmée ou en position de faiblesse, surtout si le commanditaire n'a guère d'alternative.

47 Pour autant – et les expériences présentées en témoignent – la commande publique n'implique pas en elle-même que les savoirs produits seront davantage et plus directement restitués, utilisés et appropriés ; pas plus que le cadre scientifique ne condamne à confiner les savoirs dans un langage et un circuit de diffusion hermétiques aux profanes.

48 C'est donc dans la conception du dispositif méthodologique et dans la négociation avec le commanditaire que se définit l'espace public dont disposera la recherche et qu'elle alimentera. Des phases de restitution sont-elles d'emblée intégrées au dispositif de la recherche ? Un engagement à diffuser et à mettre publiquement en débat les résultats de la recherche est-il formellement et pratiquement prévu dans la convention de recherche ? Est engagée ici une responsabilité conjointe des chercheurs qui considèrent parfois que la remise du rapport est le point d'aboutissement de leur travail et des commanditaires qui se considèrent comme les uniques propriétaires de la recherche, au point d'imposer parfois dans le contrat une clause qui leur réserve l'exclusivité de l'utilisation des résultats.

49 De même, c'est en amont, dans la négociation, que s'énoncent les conditions de production de la recherche. Ainsi lors des consultations des enseignants, dont le déroulement était attentivement suivi par un comité de pilotage regroupant les acteurs institutionnels de l'enseignement, il avait été précisé dans les conventions établies entre le centre de recherche et le commanditaire que « le promoteur dirige la recherche dans le respect de la présente convention. Si, pour des raisons scientifiques ou autres, il estime ne pas devoir prendre en compte certains avis du comité d'accompagnement, il est tenu de lui

en présenter les raisons ». Cette garantie de l'indépendance – argumentée et non arbitraire – et de la primauté de la raison scientifique était la condition de la crédibilité scientifique et *in fine* de la légitimité politique, du travail accompli. À l'inverse, lorsque cette indépendance négociée et argumentée n'a pas été suffisamment garantie, ce sont les possibilités d'ouverture des espaces de discussion publique qui en ont été compromises.

- 50 De même, dans l'analyse en groupe, les chercheurs s'engagent à ce que les participants soient les premiers destinataires et lecteurs du rapport auquel ils ont contribué avant que le rapport final ne soit remis au commanditaire. Cette inclusion des participants jusqu'aux étapes finales de la production de la recherche agit comme une contrainte vertueuse pour les chercheurs ainsi obligés de rendre accessible et de mettre en débat leur travail. Elle limite également les risques d'instrumentalisation (usage sélectif, mise au frigo...) de la recherche par le commanditaire.

## Les conditions de la co-production entre acteurs et chercheurs : balises et écueils

- 51 Si les conditions institutionnelles font surplomb, intervenant comme conditions qui facilitent ou entravent le déroulement du dispositif de recherche, celui-ci est lui-même traversé par les rapports sociaux qu'il prétend analyser.
- 52 Si la visée de l'analyse en groupe est bien celle d'une coproduction des savoirs entre acteurs et chercheurs, trois écueils menacent la construction de l'analyse. Le premier écueil à éviter est de limiter la recherche à l'enregistrement de témoignages. Il n'est pas toujours facile d'éviter de reproduire la situation où les participants sont des informateurs privilégiés des sociologues, ce que suggère un participant déclarant en fin de travail aux chercheurs : « J'espère que l'on vous a bien renseigné ». Le travail du sociologue se limite alors à une mise en forme du discours des acteurs plutôt que de construire avec eux une analyse sociologique de leurs expériences sociales. Ce déséquilibre dans le rapport de « coopération conflictuelle » entre acteurs et chercheurs peut d'autant plus facilement intervenir lorsque les chercheurs ne maîtrisent pas suffisamment le champ investigué et qu'ils ont affaire à des professionnels en position haute (magistrats ou avocats, médecins spécialistes, hauts fonctionnaires, directeurs d'institutions...) qui peuvent tenter, volontairement ou non et avec un succès variable, d'imposer leur cadre interprétatif à la fois aux autres participants et aux chercheurs. Le risque de céder à la hiérarchie de crédibilité chère à Howard Becker se trouve ici bien illustrée.
- 53 Le second écueil à éviter est, à l'inverse, de subordonner le discours des acteurs à celui des chercheurs. La production des acteurs n'est alors traitée que comme un matériau de recherche à partir duquel les chercheurs élaborent leur analyse. On reproduit alors le rapport de recherche classique, réservant aux seuls sociologues le monopole de l'analyse et de la réflexivité et considérant les acteurs uniquement comme objets de recherche et sources d'informations. Ce deuxième écueil est généralement à la mesure de l'écart social et statutaire qui peut exister entre des chercheurs « professeurs à l'Université » et des participants à statut social faible, comme peuvent l'être des jeunes demandeurs

d'emploi, des personnes sans domicile fixe ou des usagers de drogue. Si les publics précaires sont généralement la cible privilégiée des objectifs de connaissance des programmes et projets de recherche en sociologie, ils sont bien plus rarement associés à la production des savoirs et à la restitution de ceux-ci. De fait, l'expérience des analyses en groupe réalisées avec des « gens » (plutôt qu'avec des « agents » ou avec des « dirigeants ») montre que sans un investissement particulier des chercheurs pour mettre en œuvre des dispositifs « à bas seuil » (choix du lieu de réunion, registre de l'oralité plutôt que de l'écrit, implication relationnelle, division des tâches entre les chercheurs où l'animateur est le garant de l'égalité morale entre tous, notamment au niveau d'une juste répartition des prises de parole dans un climat de confiance et de respect réciproque) les bonnes intentions d'une démocratisation des savoirs demeurent vœu pieux.

54 Le troisième écueil à éviter est que la co-production de connaissances sociologiques entre acteurs et chercheurs ne se mue en transaction dont l'enjeu est la reconnaissance sociale des uns et des autres. En particulier lorsque l'analyse en groupe est effectuée au sein d'un groupe professionnel, comme ce fut le cas avec les consultations des enseignants, le risque est que le recueil du discours de la plainte et la construction d'une identité « fière et mobilisatrice » ne devienne la finalité première et le critère de réussite de la démarche entreprise, aboutissant avant tout à rassurer et à fixer les acteurs sur une identité de référence pré-construite ou reconstruite. En fournissant aux acteurs sociaux des ressources argumentatives et symboliques, en contribuant à leur travail de légitimation et de rationalisation, un dispositif participatif de recherche constitue aussi un espace de reconnaissance qui, si elle est complaisante, s'expose au biais de produire une « fable » (Autès, 1998, p. 70).

55 C'est en particulier le risque auquel s'exposent des recherches menées avec des acteurs proches (comme peuvent l'être des travailleurs sociaux et des sociologues) et parfois à la demande de ceux-ci, dans un dispositif qui se veut partenarial, sans que les conditions d'une coopération conflictuelle soient garanties. Paradoxalement, trop de proximité nuit à la coproduction et à la restitution. Si la posture du chercheur « dans sa tour d'ivoire » est peu propice au partage des savoirs, celle du chercheur embarqué (*embedded*) et enrôlé par les acteurs l'est tout autant.

## Les conditions de la restitution : intérêts et légitimation

56 Les deux premières conditions déterminent largement à la fois les possibilités concrètes de restitution et les possibles répercussions.

57 Il faut tout d'abord reconnaître que ces étapes ne sont pas nécessairement pensées et prévues à l'avance, tant de la part des commanditaires que des chercheurs pour lesquels la remise du rapport final clôture *de facto* le processus de recherche. Les suites éventuelles généralement non budgétées et intervenant alors que les chercheurs sont pris par d'autres urgences (d'autant plus lorsqu'ils sont soumis à une succession de contrats à durée déterminée) sont parfois qualifiés un peu péjorativement de « service après-vente ».

58 Indépendamment de ces contingences, la question des conditions de la restitution, de l'appropriation et des répercussions d'un travail de recherche

reste entière. Là où certains travaux produiront des impacts et des effets significatifs et durables, d'autres – *a priori* pas moins pertinents – resteront lettre morte.

59 L'hypothèse triviale et utilitariste qui se dégage d'une diversité d'expériences concrètes est que le degré de restitution, diffusion et appropriation d'une recherche tient à la mesure dans laquelle les acteurs – et cela vaut également pour les chercheurs – perçoivent que celle-ci renforce ou non leurs intérêts et contribue à leur légitimation. Les commanditaires politiques des consultations d'enseignants, qui y voyaient une opportunité et une ressource pour tenter de se reconnecter au monde vécu des enseignants, ont demandé aux chercheurs de prendre part à une série de soirée-débats avec les enseignants dans différentes régions, série que les chercheurs pas dupes mais quand même flattés de cette reconnaissance avaient qualifiés de « Nollet Tour » (du nom du ministre). En revanche, les commanditaires/partenaires de la recherche menée avec des travailleurs sociaux des Centres publics d'action sociale (CPAS) ont choisi de ne pas diffuser un rapport qui leur est apparu embarrassant par certains aspects.

60 Il en va de même pour les groupes professionnels et les organisations plus ou moins intéressés à la restitution et à la diffusion des enseignements de la recherche, en fonction parfois des enjeux et conflits internes à leur champ.

61 En fin de compte, ces conditions de co-production, de restitution et de répercussion interrogent le statut du savoir sociologique, qui est en tension entre vérité scientifique et mise en récit socio-politique. Loin de la prétention à un savoir en soi, qui éclairerait les acteurs par la seule vertu de la vérité scientifique qu'il dévoile, le savoir sociologique est indissociable de ses conditions sociales de production et de réception. Le rapport entre acteurs et chercheurs est ainsi tissé de malentendus fonctionnels, entrelaçant enjeux de connaissance et de reconnaissance. Médiateur dans l'espace public, le sociologue se retrouve lui-même objet de médiation par cet espace public dont il est un des acteurs.

---

## Bibliographie

AUTÈS M. (1998), « L'insertion. Une bifurcation du travail social », *Esprit, À quoi sert le travail social ?*, n°241, mars-avril, pp. 60-77.

DE CONINCK F., CARTUYVELS Y., FRANSSSEN A., KAMINSKI D., MARY P., REA A. & L. VAN CAMPENHOUDT (2005), avec la coll. de TORO F., HUBERT G., HUBERT H.-O. & C. SCHAUT, *Aux Frontières de la justice, aux marges de la société. Une analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs*, Gent, Politique scientifique fédérale, Éditions Academia Press.

DEGRAEF V., MERTENS A., RODRIGUEZ J., FRANSSSEN A. & L. VAN CAMPENHOUDT (2012), *Évaluation qualitative, participative et prospective de la formation initiale des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, Centre d'études sociologiques (étude commanditée par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

FRANSSSEN A., LEJEUNE A., VAN CAMPENHOUDT L., HUYNEN P., HUBERT G. & A. VAN ESPEN, avec la coll. de DE CONINCK F., DELCHAMBRE J.-P., VERHOEVEN M., DE WILDE J., DRUEZ J. & N. MARQUIS (2005), *La Consultation des personnels pédagogique, éducatif, paramédical, psychologique et social de l'enseignement spécialisé*, Rapport réalisé pour la Commission de pilotage du système éducatif, Bruxelles, Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires, Université Saint-Louis.

FRANSSSEN A. & F. DE CONINCK (2007), « Aux frontières de la justice : tutelle de l'intime et gestion des risques », dans GENARD J.-L. & F. CANTELLI, *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ.

- RIESMAN D. (1961 [1950]), *The Lonely Crowd*, New Haven, Yale University Press.
- SCHAUT C. & L. VAN CAMPENHOUDT (1994), *Le travail de rue en Communauté française. Nature et enjeux*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.
- VAN CAMPENHOUDT L. (2010), « Pouvoir et réseau social : une matrice théorique », *Cahiers du CIRTES*, n°2, pp. 5-41.
- VAN CAMPENHOUDT L. (2012), « Champ ou réseau : Deux concepts à l'épreuve du pouvoir dans le "travail en réseau" », *Cités*, n°51, pp. 47-63.
- VAN CAMPENHOUDT L., HUBERT G., VAN ESPEN A., LEJEUNE A., FRANSSSEN A., HUYNEN P. & Y. CARTUYVELS (2004a), *La Consultation des enseignants du fondamental*, Rapport réalisé à la demande de Jean-Marc Nollet, Ministre de l'Enfance et de l'Enseignement fondamental de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Bruxelles, Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis.
- VAN CAMPENHOUDT L., FRANSSSEN A., HUBERT G., HUYNEN P., LEJEUNE A. & A. VAN ESPEN (2004b), *La Consultation des enseignants du secondaire*, Rapport réalisé à la demande de Pierre Hazette, Ministre de l'Enseignement secondaire de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Bruxelles, Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis.

---

## Notes

1 On se souvient des diatribes d'un responsable syndical à l'encontre des « gourous pédagogiques », « savants fous » promouvant des préceptes pédagogiques à la pertinence jugée incertaine.

---

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Abraham Franssen, Luc Van Campenhoudt et Véronique Degraef, « La méthode d'analyse en groupe : coproduction, restitution et répercussion des savoirs », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014, consulté le 10 juillet 2014. URL : <http://sociologies.revues.org/4747>

---

## Auteurs

### Abraham Franssen

Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique - [abraham.franssen@usaintlouis.be](mailto:abraham.franssen@usaintlouis.be)

#### Articles du même auteur

**Sociologies de la précarité et précarités de la sociologie** [Texte intégral]

Paru dans *SociologieS*, Débats, La précarité

**La méthode d'analyse en groupe** [Texte intégral]

Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche

Paru dans *SociologieS*, Théories et recherches

### Luc Van Campenhoudt

Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique - [vancampenhoudt@fusl.ac.be](mailto:vancampenhoudt@fusl.ac.be)

#### Articles du même auteur

**Comment la face sombre éclaire** [Texte intégral]

Discussion de l'ouvrage de Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2008

Paru dans *SociologieS*, Grands résumés, Neuf leçons de sociologie

**La méthode d'analyse en groupe** [Texte intégral]

Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche

Paru dans *SociologieS*, Théories et recherches

**Véronique Degraef**

Centre d'études sociologiques (CES), Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique -  
veronique.degraef@usaintlouis.be